



RÉSUMÉ POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES

Évaluation de la Déclaration sur les forêts 2025

Octobre 2025

À PROPOS DE L'ÉVALUATION DE LA DÉCLARATION SUR LES FORÊTS

L'Évaluation de la Déclaration sur les Forêts est un effort indépendant de la société civile visant à suivre les progrès accomplis vers les objectifs forestiers mondiaux. Lancée en 2015 comme une initiative pour suivre les avancées de la Déclaration de New York sur les Forêts, cette initiative engage désormais un groupe diversifié de plus de deux douzaines d'organisations de recherche, de groupes de réflexion, d'ONG et de groupes de plaidoyer du monde entier.

Chaque année, les partenaires de l'Évaluation de la Déclaration sur les Forêts s'appuient sur leur expertise collective pour fournir une analyse scientifique, indépendante et évaluée par des pairs, offrant une image complète de l'état des forêts mondiales.

CITATION

Veuillez utiliser la citation suivante lorsque vous faites référence aux résultats présentés dans ce dossier :



Partenaires d'évaluation de la déclaration sur les forêts. (2025). Résumé pour les décideurs politiques. Évaluation de la Déclaration sur les forêts 2025. Climate Focus (coordinateur et éditeur). Accessible à l'adresse www.forestdeclaration.org.

Ce rapport appartient au domaine public. Les utilisateurs sont invités à le télécharger, l'enregistrer ou le distribuer sous forme électronique ou dans tout autre format. Une copie numérique de cette évaluation, ainsi que des évaluations précédentes, sont disponibles sur le site www.forestdeclaration.org.

1. INTRODUCTION

« Les forêts mondiales demeurent en crise » n'est pas la conclusion que nous espérons obtenir en 2025. À mi-chemin d'une décennie marquée par des engagements ambitieux en faveur des forêts, cette année devait être un moment tournant. Malgré le rôle indispensable des forêts, le verdict est clair : nous sommes en retard. Les taux de déforestation n'ont pratiquement pas évolué depuis le début de la décennie ; les engagements en faveur d'une chaîne d'approvisionnement durable représentent l'exception plus que la norme ; le financement des forêts ne constitue toutefois qu'une fraction du financement qui les menace ; et les obstacles liés à la gouvernance, tels que l'accès limité à la justice et à la prise de décision pour de nombreux groupes, la corruption, et la reconnaissance insuffisante des droits fonciers communautaires, persistent.

L'année 2025 marque une confluence dangereuse : bien que cette décennie décisive se trouve à mi-chemin, les ambitions climatiques et environnementales semblent régresser dans de nombreux pays. La déforestation et la dégradation continue sont alimentées par des modèles de production extractifs, la surconsommation, la faiblesse de la gouvernance, et les déséquilibres de pouvoir persistants.

Cette crise ne peut rester reléguée au second plan. Les forêts sont une infrastructure indispensable à la stabilité de la planète : elles fournissent des moyens de subsistance à plus d'un milliard de personnes, abritent 80 % des espèces végétales et animales terrestres et contribuent à stabiliser le climat mondial en limitant le réchauffement climatique à 1,5 °C. Ainsi, l'échec des objectifs forestiers entraîne des conséquences multiples. De fait, l'inaction en matière d'objectifs forestiers compromet l'accord de Paris, le cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité et les objectifs de développement durable.

Les dirigeants mondiaux reconnaissent et soulignent la gravité de la crise. Lors du premier bilan mondial de la CCNUCC (2023), les parties ont convenu qu'il est indispensable de mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts d'ici 2030 et d'inverser leur tendance afin d'atteindre l'objectif de température fixé par l'Accord de Paris (décision 1/CMA.5, paragraphes 33-34). Ces engagements doivent désormais être traduits en plans climatiques nationaux (CDN) et mis en œuvre sans délai.

Les quatre chapitres thématiques de la présente évaluation mettent en évidence le décalage entre la situation actuelle et la trajectoire nécessaire pour avancer. Il existe toutefois des signes encourageants indiquant que le changement est possible. Des initiatives prometteuses dans tous les domaines démontrent qu'il est possible d'inverser les tendances négatives.

Des progrès isolés ne suffisent néanmoins pas. Pour obtenir des avancées durables, des changements systémiques sont nécessaires. À savoir des règles qui créent des conditions équitables au lieu d'une dépendance sur des engagements volontaires, des entreprises et des investisseurs prêts à aller au-delà des solutions sans incidence sur les coûts, des politiques et des financements harmonisés entre les secteurs plutôt que cloisonnés, et des processus décisionnels inclusifs et participatifs. L'évaluation de la Déclaration sur les forêts de cette année fait le point sur les domaines dans lesquels ces changements commencent à émerger et ceux dans lesquels les ambitions doivent être nettement renforcées.

Pour l'année 2026, nous espérons obtenir une conclusion meilleure : « Les forêts mondiales sont en voie de rétablissement ». Cela nécessitera bien plus que de simples améliorations progressives, effectivement, cela exigera une action audacieuse, coordonnée et soutenue de la part de tous les secteurs.

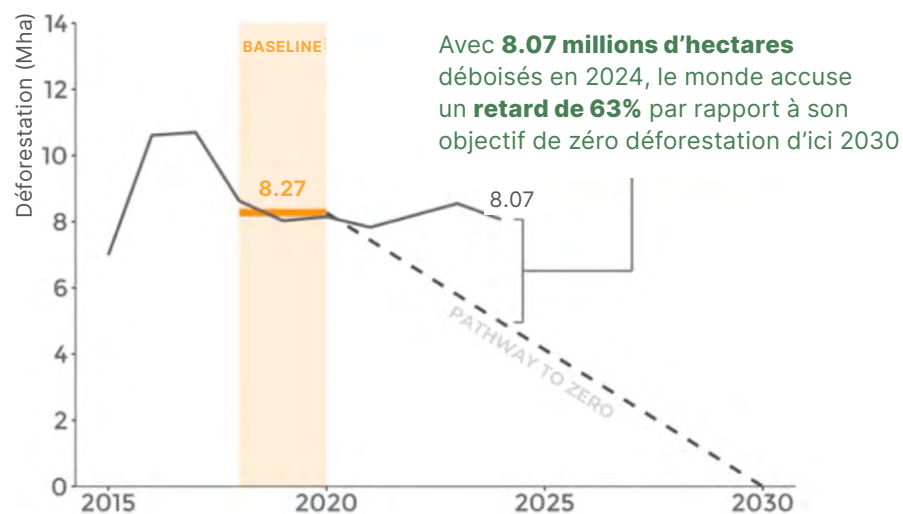
2. CONSTATATIONS PRINCIPALES

2.1. Progrès réalisés en vue des objectifs forestiers généraux

➔ **En 2024, les forêts ont continué de subir une forte détérioration. Chaque année où nous échouons à progresser, l'écart entre la réalité et les objectifs de 2030 se creuse davantage.**

En 2024, les forêts ont continué à subir une destruction à grande échelle, avec près de 8,1 millions d'hectares définitivement perdus à l'échelle mondiale. Les forêts tropicales primaires continuent d'être défrichées à un rythme alarmant, avec 6,73 millions d'hectares perdus rien que l'année dernière, émettant 3,1 milliards de tonnes de gaz à effet de serre. Les pertes dans les zones forestières clés pour la biodiversité ont atteint 2,2 millions d'hectares, soit une augmentation de 47 % par rapport à l'année précédente, menaçant des habitats irremplaçables.

Figure 1. Déforestation globale entre 2015-2024, en millions d'hectares (Mha)



Source: Analyse propre réalisée à partir des données sur la perte de couvert forestier (Hansen et al. 2013, updated through 2024) et des facteurs de perte de couvert forestier (Sims et al. 2025, mises à jour jusqu'en 2024)

La déforestation reste principalement due au défrichage pour l'agriculture permanente, qui représente en moyenne environ 86 % de la déforestation mondiale au cours de la dernière décennie,¹ d'autres facteurs tels que l'exploitation minière exercent une pression croissante.² Étant donné que les produits issus de la déforestation sont à la fois consommés au niveau national et exportés à l'échelle internationale, la déforestation représente un problème systémique ; les politiques et pratiques nationales d'utilisation des terres sont étroitement liées à la demande mondiale. Cela souligne l'urgence d'un changement structurel dans la manière par laquelle la production et le commerce sont réglementés, contrôlés et, en fin de compte, gouvernés.

La dégradation des forêts, bien que moins débattue et documentée que la déforestation, s'accélère tout aussi rapidement. En 2024, 8,8 millions d'hectares de forêts tropicales humides ont été dégradés, soit plus du double du niveau annuel compatible avec l'arrêt de la dégradation d'ici 2030. Le bassin amazonien a été particulièrement touché par la dégradation induite par les incendies. Ce phénomène illustre un exemple frappant de la manière dans laquelle le changement climatique anthropique et les mauvaises pratiques de gestion forestière entraînent des perturbations naturelles qui contribuent à l'effondrement des écosystèmes. Pourtant, la dégradation reste un angle mort dans les objectifs nationaux et les systèmes de surveillance. Afin d'y remédier, un changement de modèle s'impose pour intégrer des indicateurs de dégradation dans les cadres de surveillance afin de garantir la préservation et la santé des forêts à toutes les latitudes et pour tous les types de forêts, en outre de la couverture forestière.

Malgré les pertes de couverture forestière et d'intégrité forestière en 2024, les efforts de restauration révèlent à la fois un potentiel inexploité et des succès émergents. Entre 2015 et 2021, les forêts tropicales humides en régénération naturelle se sont étendues de plus de 11 millions d'hectares,³ avec des taux de repousse sept fois plus élevés en Amérique latine et plus de quatre fois plus élevés en Asie. Bien que souvent exclue des objectifs officiels de restauration, cette repousse contribue déjà de manière significative à la séquestration du carbone et à la restauration des écosystèmes, à condition qu'elle ne subisse pas de nouveau déboisement.

Des initiatives de restauration actives sont en cours sur environ 10,6 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées. Cela représente environ 5,4 % du potentiel mondial de reboisement⁴ et seulement 0,3 % du potentiel mondial de restauration biophysique des forêts,⁵ ce qui est nettement inférieur à l'objectif de 30 % fixé dans le cadre de l'objectif 2 du Cadre mondial de Kunming-Montréal pour la biodiversité, bien que cela représente certainement une sous-estimation significative de l'ampleur réelle des efforts de restauration. Environ deux tiers de cette superficie (environ 7 millions d'hectares) se trouvent dans les régions tropicales, 3,3 millions d'hectares dans les zones tempérées et 250 000 hectares dans les forêts boréales. Ces chiffres reflètent un large éventail d'interventions potentielles, allant du reboisement et de la régénération naturelle à l'agroforesterie et à la restauration des services écosystémiques dans les paysages productifs. Bien qu'encourageant, l'ampleur globale reste modeste par rapport aux besoins mondiaux, et les hectares seuls ne fournissent qu'une mesure partielle des avantages écologiques et sociaux que ces efforts peuvent apporter.

2.2. Progrès en matière de production et de développement durables

➔ **Des voies de production durable probantes existent, mais elles restent l'exception plutôt que la règle, et la déforestation liée à la production de matières premières demeure en grande partie sans contrôle.**

Il est essentiel de poursuivre des modèles de développement durable et de rendre la production de matières premières plus durable pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de forêts. La production de matières premières, notamment les cultures agricoles, le bois, le bétail et les ressources minières telles que le charbon, les métaux et les minéraux, reste le principal facteur de déforestation et de conversion des écosystèmes dans le monde. L'augmentation de la production mondiale de récoltes primaires continue d'entraîner une perte croissante des forêts et de la biodiversité.

Les forêts sont systématiquement reconnues dans de multiples engagements internationaux comme étant essentielles au développement durable et aux objectifs climatiques. Pourtant, cette reconnaissance ne

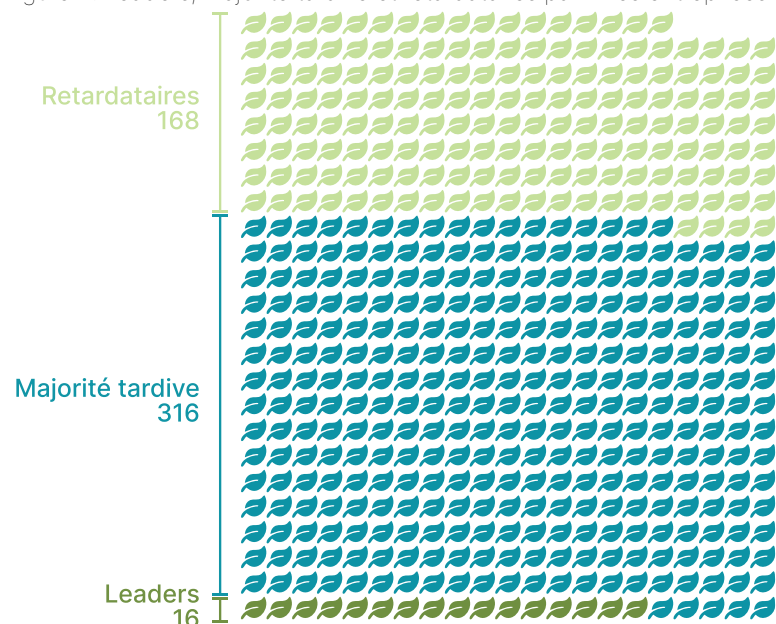
se traduit pas par des actions concrètes adéquates, en particulier face aux taux élevés de déforestation, à la dégradation continue et au degré d'ambition limité dans de nombreux plans climatiques nationaux. En 2025, les turbulences géopolitiques et économiques s'ajoutent aux menaces de longue date affectant les forêts. Les conflits, la hausse des dettes et les différends commerciaux menacent les efforts de conservation, alors que des signes précurseurs, tels que le retard de la mise en œuvre des réglementations environnementales et la baisse de l'aide internationale, pourraient compromettre la dynamique récente en faveur des objectifs forestiers.

L'histoire récente montre que des progrès importants sont possibles. Les gouvernements disposent déjà de divers outils politiques ayant fait leurs preuves. En effet, les politiques bien conçues, mises en œuvre de manière efficace et adaptées aux contextes locaux, ont engendré des résultats mesurables tant pour les forêts que pour les communautés, démontrant ainsi qu'une action délibérée et soutenue peut se traduire par des progrès en matière de production et de développement durables. Des pays tels que le Brésil, la Colombie et l'Indonésie ont démontré que des réformes nationales rigoureuses peuvent conduire à de réels progrès dans le ralentissement de la déforestation, même si le maintien de ces efforts reste difficile.

En ce qui concerne le secteur privé, les actions volontaires des entreprises, bien qu'elles constituent une étape importante vers la réalisation des objectifs forestiers, ne permettent pas de freiner la déforestation à grande échelle. Seules 3 % des entreprises évaluées par Forest 500 répondent aux attentes en matière d'engagements fermes contre la déforestation, tandis que 63 % présentent des lacunes soit en termes d'ambitions ou de mise en œuvre. En 2024, ces 500 grandes entreprises ne remplissaient en moyenne que 16,2 % des critères pour la mise en œuvre et le reporting des engagements en faveur de la déforestation zéro, 34 % d'entre elles n'ayant pris aucun engagement public. Les entreprises du secteur minier restent peu enclines à adopter des engagements et des politiques visant à lutter contre les risques liés aux forêts et la biodiversité issus de leurs activités. Bien qu'il existe des éléments positifs, tels que l'ambition croissante des engagements dans les secteurs de l'huile de palme et du bois, et l'adoption croissante de systèmes de certification robustes dans le secteur minier, les secteurs

à risque pour les forêts se composent principalement de retardataires que de leaders. L'agriculture reste le principal facteur de déforestation et de conversion, tandis que l'exploitation minière représente une menace croissante pour les forêts. Le niveau actuel d'ambition et de mise en œuvre au niveau des entreprises est insuffisant.

Figure 2. Leaders, majorité tardive et retardataires parmi les entreprises du Forest 500



Source: Thomson, E., 2025, Companies profit, forests fall: everyone pays the price, Global Canopy, Oxford, UK

Au cours des dernières années, plusieurs modèles concluants de partenariats multipartites internationaux et régionaux, essentiels pour garantir que les gouvernements et les entreprises adoptent des approches harmonisées en matière de traçabilité et de transparence accrues, ont démontré le potentiel de la collaboration pour faire avancer la production et le développement durables. Des études de cas récentes menées dans des juridictions infranationales au Mexique⁶ et en Indonésie⁷ démontrent que des initiatives bien conçues peuvent

aboutir à des résultats importants dans la gestion des incidences de la chaîne d'approvisionnement des matières premières sur les forêts. En outre, pour améliorer la traçabilité, la transparence et les résultats en matière de développement durable, les partenariats internationaux et régionaux multipartites performants soulignent l'importance d'une action coordonnée entre les gouvernements, les entreprises et les autres parties prenantes. L'engagement des entreprises dans les approches paysagères et juridictionnelles est en croissance, notamment dans les secteurs de l'huile de palme, du cacao et de la pâte à papier et du papier, tandis que les engagements par les entreprises des secteurs du bœuf et soja restent limités.⁸ Il convient toutefois de noter que seulement près d'un tiers des approches paysagères et juridictionnelles divulguées sont jugées « crédibles » fondées par une action transparente et véritablement collective, qui vise à atteindre et à surveiller les progrès vers des objectifs communs de durabilité du paysage.

2.3. Progrès en matière de financement des forêts

➔ **Les flux financiers publics et privés demeurent largement inadaptés aux objectifs forestiers, tandis que les organismes de surveillance et les institutions financières en sont encore aux étapes préliminaires de l'intégration des risques liés à la nature dans les décisions de gestion financière.**

Le financement public international pour les forêts a atteint environ 5,7 milliards de dollars américains en 2022-2024, contre 1,7 milliard en 2018-2020.^a Néanmoins, ce total ne représente que 1,4 % des 409 milliards de dollars américains de financement public consacrés

a L'estimation du financement public international annuel moyen pour les forêts après le GLD (2022-2024) est calculée à partir de trois points de données différents : i) l'aide publique au développement liée au climat pour le secteur forestier (données 2022-2023 provenant de l'OCDE. Les données pour 2024 ne sont pas encore disponibles et sont estimées à partir de la variation relative annuelle moyenne au cours des cinq dernières années) ; ii) les décaissements internationaux au titre de la REDD+ (données 2022-24 provenant du [tableau de bord des données actualisées sur les fonds climatiques](#)) ; iii) les décaissements au titre des différents engagements financiers en faveur des forêts pris par des donateurs publics et philanthropiques (analyse Climate Focus des données 2022-24 provenant de différentes sources). L'estimation du financement public international moyen annuel pour les forêts avant le GLD (2018-2020) est calculée à partir des données 2018-2020 sur l'APD liée au climat pour le secteur forestier (données de l'OCDE) et des décaissements internationaux au titre de la REDD+ (données du Climate Funds Update). La période 2018-2020 est utilisée comme période de référence afin de s'aligner sur la période de référence utilisée pour suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs forestiers généraux (voir le chapitre 1 du rapport complet) et d'exclure l'année 2021, au cours de laquelle des valeurs s'écartant des tendances historiques ont été enregistrées, vraisemblablement en raison de la pandémie de COVID-19. Les versements effectués dans le cadre de différents engagements financiers en faveur des forêts comprennent une part modeste, mais insignifiante, de financement philanthropique.

chaque année aux subventions agricoles nuisibles à l'environnement. Le financement des droits fonciers des peuples autochtones, des personnes d'ascendance africaine et des communautés locales s'est élevé en moyenne à 728 millions de dollars par an entre 2021 et 2024, soit une augmentation de 41 % par rapport à 2018-2020.⁹ Toutefois, ce financement reste bien en dessous de l'objectif de 10 milliards de dollars à mobiliser d'ici 2030 fixé par les organisations de la société civile.¹⁰ Par ailleurs, même si de nombreux gouvernements ont reconnu la nécessité de réformer et de réorienter les incitations nuisibles à l'environnement, y compris les subventions, peu d'entre eux ont pris des mesures significatives en vue de leur mise en œuvre. Les données systématiques sur l'adoption des réformes sont rares et les exemples concrets restent limités.

Parallèlement, les financements privés continuent à être investis dans les secteurs à risque pour les forêts, avec souvent des garanties limitées. Bien que l'agriculture, la sylviculture et les autres utilisations des terres (AFOLU) offrent 20 à 30 % du potentiel mondial d'atténuation du changement climatique, le secteur a recueilli seulement 5,6 milliards de dollars de flux financiers privés en 2023 (soit environ 0,3 % du total des financements privés consacrés à l'atténuation du changement climatique cette année-là).¹¹ Bien qu'il s'agisse d'une augmentation significative et opportune par rapport aux 0,4 milliard de dollars américains en 2018, le secteur peine toujours à attirer des capitaux privés à grande échelle.¹² Quant aux marchés volontaires du carbone, ces marchés ont mobilisé 342 millions de dollars américains en 2024.¹³ Néanmoins, en raison d'incitations limitées pour les acheteurs privés à utiliser les crédits carbone et des préoccupations liées à l'intégrité, les marchés n'ont pas levé de fonds à la vitesse et à l'échelle espérées. D'autre part, les engagements climatiques des entreprises indiquent un potentiel de financement futur considérable pour les forêts, dont les entreprises valant plus de 38 000 milliards de dollars.¹⁴ Parmi celles-ci, plus de 1 200 entreprises sont engagées dans des objectifs liés aux forêts, aux terres et à l'agriculture via SBTi, étant en mesure de générer des investissements dans les chaînes d'approvisionnement de matières premières qui menacent les forêts.

Les institutions financières ont peu progressé dans l'évaluation, la gestion et l'atténuation des risques financiers liés aux forêts, et les organismes de

surveillance ont omis de mettre en place de réglementations pertinentes, efficaces et/ou opportunes. Parmi les institutions financières les plus exposées au risque de déforestation lié aux investissements de matières premières, seules 40 % ont mis en place une politique pour lutter contre la déforestation.¹⁵ En 2024, 52 % des juridictions évaluées par le SUSREG Tracker (Sustainable Financial Regulations and Central Bank Activities) du WWF avaient partiellement intégré la déforestation et la conversion des écosystèmes dans leurs cadres de surveillance financière.¹⁶ Bien que cela témoigne une reconnaissance croissante de ces risques par les régulateurs, la plupart des cadres ne prévoient toujours pas de dispositions contraignantes ni de directives détaillées. Le cadre financier durable de l'Union européenne, ainsi que la directive sur le reporting extra-financier, reste à ce jour l'effort le plus complet pour intégrer les considérations relatives à la nature et à la déforestation en finance. En outre, les efforts en cours visant à simplifier la directive risquent de diluer les progrès durement acquis en matière de transparence et de responsabilité des entreprises vis-à-vis de leur impact sur la nature. Toutefois, l'adoption rapide à l'échelle mondiale des normes de l'International Sustainability Standards Board, axées sur les investisseurs, démontre la faisabilité politique d'une divulgation plus ciblée sur la matérialité financière.

Par ailleurs, des exemples de progrès existent, et des innovations prometteuses et des solutions transformatrices pour accroître le financement des forêts et réorienter d'autres financements vers des activités bénéfiques plutôt que nuisibles émergent. Les changements dans les cadres réglementaires et les orientations en matière de surveillance dans plusieurs pays commencent à redéfinir les marchés financiers. Le renforcement de l'intégrité et de la sécurité des investissements liés aux forêts (par exemple grâce à des projets REDD+ solides et à l'extension des programmes REDD+ juridictionnels) renforce la confiance des investisseurs. Des modèles de financement innovants tels que le Tropical Forest Forever Facility (TFFF) ou les fonds gérés par les populations autochtones et les communautés facilitent l'acheminement d'investissements à long terme et à grande échelle vers les forêts tropicales, les peuples autochtones et les communautés locales.

En fin de compte, le système financier mondial continue d'encourager une utilisation non durable des terres. Bien que des initiatives telles que l'Initiative de Bridgetown et la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale offrent des possibilités de réorienter les financements, l'alignement cohérent et à grande échelle des flux publics, privés et philanthropiques sur les objectifs de protection des forêts demeure largement hors de portée.

2.4. Progrès en matière de droits forestiers et de gouvernance

➔ **Malgré des preuves évidentes de l'efficacité des approches inclusives et participatives, les déséquilibres de pouvoir, l'insécurité des droits fonciers et la faiblesse des mesures d'application compromettent la gouvernance forestière à l'échelle mondiale.**

La prise de décision en matière forestière reste fortement biaisée en faveur des intérêts puissants, ce qui limite la participation et l'influence des peuples autochtones (PA), des communautés locales (CL), des femmes et des organisations de la société civile (OSC). Même si la politique internationale reconnaît de plus en plus le rôle essentiel des PA et des CL dans la gouvernance forestière, cette reconnaissance ne se reflète souvent pas dans les stratégies nationales ou leur mise en œuvre. Malgré le fait que des initiatives ciblées, telles que celles soutenues par le groupe de travail des gouverneurs sur le climat et les forêts,¹⁷ démontrent que l'engagement des femmes peut améliorer les résultats des projets, la participation des femmes reste limitée, en dépit des juridictions qui ont renforcé les droits forestiers communautaires. Par ailleurs, la société civile est confrontée à des restrictions croissantes : en 2024, au moins 41 pays ont réprimé les OSC plus fréquemment qu'en 2014, et 18 ont renforcé les contrôles à l'entrée et à la sortie, limitant ainsi leur capacité à influencer les politiques.¹⁸ En revanche, les entreprises privées et les groupes industriels continuent d'exercer une forte influence sur les politiques forestières, façonnant les réglementations de manière à souvent privilégier les intérêts commerciaux au détriment de la gestion durable. Les réglementations de l'Union européenne en matière de déforestation et de durabilité sont devenues le centre des efforts de lobbying, avec des

tentatives visant à affaiblir ou à renforcer les règles qui affectent leur mise en œuvre.^{19,20,21}

Plusieurs cadres juridiques et politiques clés pour des paysages forestiers équitables et durables existent. Cependant, tandis que certains pays cherchent à renforcer la conservation des forêts et à améliorer la durabilité de leur secteur forestier, ailleurs, le pouvoir politique et économique de l'industrie prends le dessus, entraînant des changements politiques qui facilitent la conversion des forêts à d'autres utilisations des terres et favorisent la dégradation des forêts. La superficie des terres protégées continue à croître à l'échelle mondiale, atteignant 17,5 % de la superficie terrestre mondiale en 2024.²² Sur cette superficie, 63 % sont gérées par les gouvernements, 12 % font l'objet d'une gouvernance collaborative et seulement 4 % sont gérées par les peuples autochtones et les communautés locales. Malgré cette croissance, la suppression et le déclassement des zones protégées restent des préoccupations constantes. En outre, les violations des droits des PA et des CL persistent dans la création et la gestion des zones protégées, et les processus de résolution des conflits fonciers et liés aux ressources sont souvent opaques. Bien que les peuples autochtones et les communautés locales aient vu leurs droits territoriaux renforcés dans certains pays, cela reste l'exception plus que la norme, et la reconnaissance des droits fonciers des femmes sur les forêts est à la traîne. Les réglementations à l'importation, telles que l'EUDR, offrent des possibilités de progrès. Néanmoins, les pays producteurs prétendent que l'EUDR impose des charges réglementaires injustes, surtout si l'on considère la longue histoire des pays européens qui ont profité de leurs propres activités de déforestation.

Le non-respect des lois existantes, en raison d'un manque de capacités, d'une absence de volonté politique ou de l'impunité ancrée des grands acteurs, constitue un obstacle majeur à une gouvernance forestière efficace. Selon les estimations, entre 61 et 94 % de la déforestation tropicale à des fins agricoles est illégale.²³ Les crimes environnementaux, notamment la déforestation illégale et le trafic de bois et d'animaux sauvages, génèrent jusqu'à 281 milliards de dollars par an.²⁴ Ces activités relèvent de crime organisé et de la corruption. Une nouvelle perception des crimes forestiers comme étant des menaces pour la sécurité nationale pourrait conduire les agences de sécurité à intensifier leurs

efforts pour lutter contre ces crimes.²⁵ Les forces de l'ordre sont parfois utilisées pour cibler des communautés ou des petits acteurs, tout en ignorant les grands acteurs qui sont à l'origine de la déforestation. De plus, certaines lois forestières ont fait l'objet d'un assouplissement. Plusieurs mesures de répression très médiatisées en 2024, notamment des enquêtes sur des fraudes financières au sein de chaînes d'approvisionnement à forte valeur ajoutée, signalent l'évolution vers des stratégies de répression reposant sur un accès élargi aux données et aux capacités de l'IA.²⁶

3. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024, l'état des forêts mondiales présente un tableau sombre : en dépit des années d'engagements, nous sommes toujours loin d'atteindre les objectifs forestiers essentiels fixés pour 2030. Malgré cette réalité difficile, il existe des signes convaincants que le changement est possible. Dans tous les domaines, des exemples et des initiatives prometteurs, tels que des mécanismes financiers émergents pour les forêts aux progrès en matière de traçabilité et aux cas d'amélioration de la participation à la prise de décision forestière, démontrent le potentiel d'accélération des progrès.

Les conclusions de ce rapport confirment que des changements systémiques devront avoir lieu dans les domaines de la gouvernance, du financement, de l'action des entreprises et de l'engagement de la société civile :

- **Les gouvernements doivent agir pour valoriser les forêts.** La poursuite d'efforts fragmentaires de la part de quelques dirigeants d'entreprise ne suffit pas ; les efforts volontaires doivent être complétés, et dans de nombreux cas, remplacés par des réglementations obligatoires qui garantissent la responsabilité, la traçabilité et la conformité. Un véritable changement requiert également la prise en compte des coûts réels de la déforestation et de la dégradation des forêts. Il faut mettre fin à l'époque où les forêts sont considérées comme des biens gratuits. Les entreprises ne peuvent plus externaliser la destruction des forêts tout en privatisant les profits. Les gouvernements doivent veiller à ce que ces coûts cachés soient pris en compte par le biais de réglementations et d'une application de la loi plus strictes, ainsi que par des politiques fiscales et des mesures commerciales.
- **L'action doit être intégrée, et non cloisonnée.** La crise climatique, la perte de biodiversité et les inégalités sociales ne sont pas des défis distincts nécessitant des solutions distinctes. Il s'agit de crises interdépendantes qui exigent des réponses intégrées à l'ensemble des paysages et des chaînes de valeur. Des mesures sectorielles étroites ne permettent pas d'atteindre l'ampleur des changements nécessaires pour protéger et restaurer les forêts du monde. Les approches intégrées démontrent déjà comment des incitations

harmonisées peuvent transformer les modèles de production, mais ces approches restent l'exception plus que la norme.

- **La prise de décision doit être inclusive et participative.** Les progrès rapides vers les objectifs forestiers de 2030 ne viennent pas de processus exclusifs et descendants. Ils nécessitent le leadership et la pleine participation des peuples autochtones, des communautés locales, des femmes et de la société civile. Une gestion forestière équitable et durable nécessite des droits fonciers sécurisés, la transparence et la responsabilité, ainsi qu'une application de la loi fondée sur la justice et les droits humains.

Si ces changements se concrétisent d'ici la fin de la décennie, nous pourrions voir un paysage forestier fondamentalement différent : une déforestation réduite, la biodiversité stabilisée et restaurée, des financements importants en faveur d'initiatives positives pour les forêts, et des droits des peuples autochtones et des communautés locales reconnus et protégés.

Cette vision s'aligne sur la vision mondiale pour les forêts à l'horizon 2030 : un cadre commun, dirigé par la société civile, visant à unir les gouvernements, les entreprises, les financiers et les communautés autour d'un programme d'action cohérent pour mettre fin à la déforestation et inverser la tendance d'ici 2030. Cette vision ne constitue pas un engagement additionnel, mais une feuille de route pratique qui traduit les engagements existants en actions prioritaires pour le court terme, et que différents acteurs doivent mettre en place pour rester sur la bonne voie. En ce qui concerne les gouvernements et les acteurs financiers, ces actions prioritaires ont déjà été publiées, alors que des orientations pour le secteur privé suivront. Ensemble, elles offrent des pistes détaillées et réalisables pour relancer les efforts au point mort et assurer la promesse, longtemps délaissée, de mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts à l'échelle mondiale.

La COP30 représente un moment charnière pour établir un cadre concret visant à mettre fin à la déforestation et à inverser la tendance, en intégrant la production alimentaire, les chaînes d'approvisionnement des matières premières et les droits des peuples autochtones et des communautés locales. Compte tenu du leadership du Brésil en matière de forêts et de nature, la COP30 devra renforcer les liens entre le climat,

les forêts et la biodiversité en amplifiant les engagements à l'ensemble du secteur foncier, en incluant les sources de financement nouvelles et innovantes pour les forêts pérennes (telles que le Tropical Forest Forever Facility), les chaînes d'approvisionnement durables, sans déforestation ni conversion, les systèmes alimentaires sains et résilients, les partenariats entre pays producteurs et consommateurs, et le renforcement d'une décision de mettre fin aux émissions liées à la déforestation d'ici 2030. Il est essentiel que les gouvernements veillent également à ce que ces engagements se reflètent dans leur prochain CDN, afin que les résultats du bilan mondial deviennent des moteurs concrets du progrès national et international.

Le chemin à parcourir est ardu. Afin de concrétiser cette vision, il sera impératif de surmonter les obstacles liés au court-termisme, de remédier aux déséquilibres de pouvoir ancrés et de s'engager à un partage des responsabilités entre les pays du Nord et ceux du Sud. Cela nécessite un changement de paradigme qui consiste à reconnaître les forêts non pas comme des ressources consommables, mais comme des systèmes vivants essentiels à notre survie et bien-être. Seules une ambition collective, une gouvernance transparente et une inclusion véritable permettront de renverser la tendance et de garantir la prospérité des forêts pour les générations futures. La fenêtre d'opportunité pour un changement significatif se rétrécit à grande vitesse. Néanmoins, à travers des changements systémiques urgents et d'un engagement sans faille, l'histoire de 2026 peut, et doit, être celle de l'espoir, de la résilience et du rétablissement.

NOTES DE FIN

- 1 Analyse réalisée dans le cadre de la présente évaluation à partir des données sur la perte de couvert forestier (Hansen et al. 2013, mises à jour jusqu'en 2024) et des facteurs de perte de couvert forestier (Sims et al. 2025, mises à jour jusqu'en 2024).
- 2 Luckeneder, S., Giljum, S., Schaffartzik, A., Maus, V., & Tost, M. (2021). Surge in global metal mining threatens vulnerable ecosystems. *Global Environmental Change*, 69, 102303.
- 3 Analyse propre réalisée dans le cadre de cette évaluation à l'aide des données TMF (Vancutsem et al. 2021, mises à jour jusqu'en 2024).
- 4 Fesenmyer, K. A., Poor, E. E., Terasaki Hart, D. E., Veldman, J. W., Fleischman, F., Choksi, P., et al. (2025). Addressing critiques refines global estimates of reforestation potential for climate change mitigation. *Nature Communications*, 16(1), 4572.
- 5 Rayden, T., Jones, K. R., Austin, K., & Radachowsky, J. (2023). Improving climate and biodiversity outcomes through restoration of forest integrity. *Conservation Biology*, 37(6), e14163.
- 6 Carne Libre de Deforestación. (n.d.). Carne Libre de Deforestación. <https://www.carnelibrededeforestacion.mx/>.
- 7 SourceUp. (n.d.-b). Tackling Deforestation in Indonesia Through Multistakeholder Platform at Landscape Scale. <https://sourceup.org/initiatives/tackling-deforestation-in-indonesia-through-multistakeholder-platform-at-landscape-scale>.
- 8 Aurora, L., Puspitaloka, D., & Lloyd, J. (2023). Action des entreprises dans le cadre d'efforts collectifs pour une utilisation durable des terres à grande échelle. <https://jaresourcehub.org/wp-content/uploads/2023/10/Global-Summary-Report-Final-3.pdf>.
- 9 Ce chiffre a été calculé à partir des données du tableau de bord de financement Path to Scale : <https://dashboard.pathtoscale.org>. Ce jeu de données porte sur les financements des donateurs internationaux destinés aux peuples autochtones, aux collectivités locales et aux ADP concernant la tenure, les droits, la conservation, le climat et le développement dans les pays à revenu faible et intermédiaire. De plus amples informations sur la portée de ce jeu de données et la méthodologie sous-jacente sont disponibles en ligne : <https://dashboard.pathtoscale.org/methodology>.
- 10 Path to Scale. (n.d.). About Us. <https://www.pathtoscale.org/about-us>.
- 11 Climate Policy Initiative. (2025). Global Landscape of Climate Finance 2025. <https://www.climatepolicyinitiative.org/publication/global-landscape-of-climate-finance-2025/>.
- 12 Climate Policy Initiative. (2025).
- 13 Ce chiffre représente la valeur totale de toutes les transactions du Marché Volontaire du Carbone en 2024 dans la catégorie de projets « Foresterie et Utilisation des Terres » (FOLU). Forest Trends' Ecosystem Marketplace. (2025). State of the Voluntary Carbon Market 2025. <https://3298623.fs1.hubspotusercontent-na1.net/hubfs/3298623/SOVCM%202025/Ecosystem%20Marketplace%20State%20of%20the%20Voluntary%20Carbon%20Market%202025.pdf>.
- 14 Companies committed to cut emissions in line with climate science now represent \$38 trillion of global economy. (2022, May 12). <https://sciencebasedtargets.org/news/companies-committed-to-cut-emissions-in-line-with-climate-science-now-represent-38-trillion-of-global-economy>.
- 15 Thomson, E. (2025).
- 16 L'intégration des risques liés à la nature dans les cadres de surveillance financière est généralement insuffisante, au-delà des questions forestières. Par exemple, sept des dix principaux pays à forte biodiversité accusent un retard dans la supervision bancaire des risques liés à la nature, et aucun de ces dix pays n'intègre ces risques dans leur supervision des assurances. Voir Rizkiah, S. K. et Abdelli, M. (2024).
- 17 UNDP Climate & Forests Team. (2024).
- 18 Nord, M. et al. (2025).
- 19 Boren, Z. (2022, March 4).
- 20 COCERAL et al. (2022).
- 21 European Tyre and Rubber Manufacturers' Association. (2020). Due diligence in the supply chain as an instrument to reduce the impact of products placed on the European market with regards to deforestation and forest degradation. <https://www.etrma.org/wp-content/uploads/2020/12/20201005-Due-diligence-and-deforestation-ETRMA-position.pdf>.
- 22 Protected Planet. (2025, October). <https://www.protectedplanet.net/en>.
- 23 Dummett, C., Blundell, A., Canby, K., Wolosin, M., & Bodnar, E. (18 mai 2021). Récolte illicite, marchandises complices. *Forest Trends*. <https://www.forest-trends.org/publications/illicit-harvest-complicit-goods/>.
- 24 FAFT. (2021). Blanchiment d'argent issu de crimes environnementaux. <https://www.fatf-gafi.org/content/dam/fatf-gafi/reports/Money-Laundering-from-Environmental-Crime.pdf>.
- 25 ONUDC. (2025). Analyse mondiale des crimes qui affectent l'environnement – Partie 2a : Crimes forestiers : déforestation et exploitation forestière illégales. https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Crimes%20on%20Environment/ECR25_P2a_Deforestation.pdf.
- 26 Rainforest Connection. (n.d.). Stopping illegal logging & protecting wildlife. <https://rfcx.org/guardian>.

